

obéissant aux ordres de Kossuth, remit César Bolliak, de la Wallachie, l'agent de confiance de l'ex-gouverneur de Hongrie, confiant de diamants avec une paire d'épées ornées de pierres précieuses. De Lusson Bolliak se rendit à Orsova où il arriva dans le même temps que Kossuth (le 16 août 1849) peu de jours après la bataille de Temesvár et la soumission de Villagos qui eut lieu le 13, et fut l'effet d'empêcher l'insurrection Hongroise. Après ces événements, Bolliak s'enfuit en Hongrie où le poursuivit le comte Edouard Zichy, frère et unique héritier du comte Eugène. L'agent Bolliak fut arrêté à Constantinople en vertu d'un mandat d'arrêt de police. Mehmet Pacha lui fit subir un interrogatoire dans l'une de ses chancelleries les 27 et 28 avril 1850. Bolliak avait alors en sa possession de tous ces bijoux que sur les ordres exprès de Kossuth, ainsi qu'il constata d'un reçu signé de sa main et qu'on avait trouvé parmi les papiers du gouvernement révolutionnaire. Il ajouta qu'il avait remis les épées à Kossuth à Orsova le 16 août 1849. A l'égard des colliers de diamants, il prétendit les avoir perdus. Dans le cours de cet interrogatoire, Bolliak évaluait ces bijoux à mille ducats (environ deux mille francs) pour les colliers, et assigna une valeur égale aux épées. Il offrit de faire le dépôt d'une somme équivalente, et on le relâcha sur parole. Peu de temps après, prenant le nom de Timoléon Palcolego, sujet britannique, il s'enfuit à Malte où il arriva en septembre 1850. Le comte Edouard Zichy réclama alors l'intervention du consulat Anglais à Vienne, mais sans succès. On lui répondit officiellement que César Bolliak, étant poursuivi pour une félonie ordinaire et non pour crimes politiques, s'était soustrait aux poursuites légales de l'héritier de sa victime au moyen de la protection que lui accordaient les autorités anglaises à Constantinople et à Malte. De ce qui précède il suit évidemment (dit le journal parisien) :

1° Que Kossuth, à l'aide d'un complice, a volé une partie des bijoux qui appartenaient à l'infortuné Magyal perdu par son ordre.

2° Que la protection de la diplomatie anglaise est accordée non-seulement aux crimes politiques, mais à ceux même que l'on poursuit pour autres délits, pourvu qu'il y ait une relation entre eux et les révolutions continentales.

Les journaux rapportent que madame Pulsky dans son entrevue avec madame Kossuth à Southampton, lui remit des bijoux d'une grande valeur. Le joyaillier de Vienne qui avait monté les colliers et les épées du comte Zichy en certifie la valeur à trois mille sept cents ducats. Cela fait voir qu'ils étaient d'un grand prix. Quelle circonstance prouve l'origine des diamants que madame Pulsky prétend avoir saisis, et qui, selon elle, seraient la propriété de madame Kossuth ?

Ci-sous les documents officiels présentés tant au reçu de Bolliak pour les bijoux et les épées, portant cette date : "Lugo, Août 1849" et deux notes d'Arthur Magennis, le chargé d'affaires anglais à Vienne, au comte Edouard Zichy, racontant la fuite de César Bolliak sous un nom emprunté à Malte, et de M. de Marsaille.

L'Assemblée Nationale assure avoir en sa possession la preuve complète que les militaires qui commencent l'assassinat du comte Zichy, lorsqu'ils étaient encore teints du sang de leur victime, pillèrent aussi son mobilier. Le Freeman's Journal de New-York, auquel cette narration est empruntée, met en garde les citoyens américains contre les histoires que leur débitent les héros Kossuth et il appuie ses recommandations sur d'autres faits qu'il dénonce.

CORRESPONDANCES.

Guerison extraordinaire.

M. l'Éditeur,

Dans l'intérêt de l'humanité et par reconnaissance pour le Dr. Globensky auquel je pense devoir la vie, de mon propre mouvement je me fais un plaisir de publier enfin ce que j'aurais dû faire plus tôt la relation d'une guérison que je regarde comme bien extraordinaire. Et, pour les mêmes motifs que ceux qui m'animent ici, j'engage bien cordialement tous ceux que ce médecin a guéris merveilleusement, à venir aussi de l'avant et à imiter mon exemple. Si les centaines de guérisons que le Dr. G. a opérées l'eussent été aux Etats-Unis, les Américains auraient déjà depuis longtemps couvert leurs journaux de la mention des faits. Mais nous, nous sommes quelque peu apathiques. Au reste j'espère que la publication de ma guérison que j'ai fait composer par un ami, et qui est conforme à la vérité en tous points, ne mortifiera point ceux parmi les médecins qui ont à cœur le soulagement de l'humanité souffrante.

Ma maladie, dont je vais relater toutes les phases, sera appelée comme on verra. Pour moi, je pense que j'étais, ce que l'on entend généralement, poitrinaire; et je laisse à la faculté à donner à cette maladie le nom technique qui lui convient, moi bornant à en dire les symptômes.

Au commencement du mois de février dernier, j'ai en une toux non accompagnée d'expectoration, et qui me faisait éprouver des douleurs dans la poitrine et le dos. Dans l'espace de deux mois cette toux m'a ôté le sommeil et l'appétit, et m'a réduit enfin à garder le lit presque continuellement. J'avais eu recours à trois médecins qui m'ont aucunement soulagé, quoique j'aie suivi toutes leurs prescriptions.

Dans cet état, et le mal empirant, j'ai vu que toutes mes espérances commençaient à s'évanouir. Mes connaissances, de concert avec moi, qui savaient que mes parents paternels, grand-père, oncles et tantes, et à différents âges, avaient tous succombé à la même maladie que celle que je paraissais avoir, me regardaient comme un homme fini. Alors j'entendis parler des cures du Dr. Globensky, et je me décidai à subir son traitement. Dans les premiers jours d'avril dernier, je commence à prendre de ses remèdes. Cinq ou six jours après je sens déjà du mieux; je commence à espérer et mes douleurs diminuent. Vers la fin d'avril je suis déjà assez bien pour vaquer à mes affaires, n'ayant qu'un peu de faiblesse, jusque vers juillet où je commence à recouvrer mes premières forces. Depuis cette dernière époque je suis en parfaite santé, grâces à Dieu et à mon médecin.

NOËL JOANNETTE
Côte St. Joseph, paroisse St. Eustache,
District de Montréal, 7 janvier 1852.

Je soussigné, connais depuis longtemps M. Joannette, l'auteur de la communication ci-dessus, comme un honnête homme, sobre et véridique. M. le Dr. Globensky, auquel il est fait allusion dans cette communication, a établi sa résidence à Montréal depuis environ deux ans.

J. L'ÉVEYRE DE BELLEFVILLE. J. P.
St. Eustache, 8 janvier 1852.

M. le Rédacteur,

Croiriez-vous que dans les chars de seconde classe du chemin de fer de Longueuil à Richemond le poêle a été ôté et que ce char roule devant celui de la compagnie parfaitement vide, sinon rempli d'une atmosphère glaciale et malsaine à la honte du bon sens et de la compagnie? Quelle dégradante parcimonie! Non contents d'exiger 75 ¢ pour torturer de pauvres passagers, on leur dit: donnez-nous 11 3/4 ¢ ou perdez-vous de froid en ne donnant que 75 ¢. Certes les bandits d'Espagne auraient plus de conscience que cela. Quelle raison peut-on donner pour justifier une pareille atrocité, le bois est-il cher? Non! Il ne coûte que le prix du bûchage. Est-il impossible d'y mettre un poêle? Non, il y en a déjà en un. Quelle est donc la raison? La voici. Une rapacité sordide induit à vouloir toigonner les gens, à vouloir arracher à un homme ce qu'il n'a pas, et à forcer toute la population de marcher à pied, là où l'on peut se faire mener en voiture. Membres de la compagnie, cessez de faire des restrictions mettez-vous à la portée des moyens de la population ou craignez de l'exaspérer.

Allez dans les grandes manufactures, et vous apprendrez là que les bas prix font réussir les grandes entreprises, et qu'au contraire les hauts prix les font fuir. Votre tarif pour bien des articles équivaut à prohibition. Vous vous êtes déjà aperçu que l'on n'exporte rien par vos chars. Réfléchissez, agissez différemment et vous verrez que les townships de l'Est peuvent payer ce qu'ils importent. Que vous reviendra-t-il de votre conduite insensée? Les milliers de voyageurs, d'émigrés continuellement voyager à pied par les chemins ordinaires et vos transports produiront à peine de quoi couvrir vos dépenses journalières. Vous ne prenez que 10 ¢ de la corde de bois, 30 quintaux pesant et cela vous paye. Pourquoi vos commis exigent-ils jusqu'à 25 ¢ du quintal sous prétexte de trouble extra? C'est que vous croyez tenir les gens. Eh bien! Vous n'y êtes pas. Une communication gênée fera bien quelque tort au peuple il est vrai, mais beaucoup plus à vous mêmes. Pour un passager qui vous donnera 75 ¢, vous en perdrez vingt qui vous donneraient dix pinstres à un écu par tête, et votre matériel s'use tout comme si vous aviez pleine charge, outre les dépenses qui ne changent pas. Ouvrez donc les yeux avant qu'il vous arrive ce qui est arrivé au railroad de Lachine. Mais non; vous pensez que Portland vous vaudra une Californie. Sera-ce en faisant de la contrebande à la Douane? Croyez-vous que M. Hincks vous laissera fuir? Le Port de Québec n'a pas encore succombé!

PRO BONO PUBLICO.

P. S. Depuis que ce qui précède est écrit, j'apprends que les Membres de la Compagnie, fatigués par le bruit continu qui faisait les passagers pour se réchauffer, et déconcertés par l'attitude imposante et menaçante des dits passagers esdèrent à leur démonstration. Le feu a été allumé dans les poêles et la paix sous ce rapport est rétablie.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon le 24 décembre 1851.
Mouvements Insurrectionnels en France.
(Suite et fin.)

M. le Rédacteur,

Cuers, petite ville près de Toulon, a donné le signal de l'attaque anarchique dans toute la contrée. Toulon est resté calme à part de quelques attroupements, grâce à la force armée, mais dans les campagnes, c'était chose si facile! L'insurrection a eu le temps de s'organiser avant qu'on ait pu réprimer les désordres. C'était un plan uniforme dans toutes les communes, c'était le plan de Mazzini dans tous ses détails. De Cuers l'insurrection gagna vite Brignolles et Froin, Flagose, Luc, Vidauban et Aups. La bande insurgée comptait environ dix mille hommes qui devaient ensuite se porter sur Toulon et Draguignan. Mais auparavant il fallait se rendre maître de tous les alentours. Tout le bagage anarchique parcourut donc la campagne, tuant tout ce qui lui résistait, faisant prisonniers toutes les grosses têtes pour les faire

souffrir à loisir, pillant et incendiant fermes, châteaux et hameaux, marquant son passage par toutes sortes de crimes et de ruines! démouillant les églises, profanant les cimetières, arrétant les prêtres, forçant les hommes tranquilles à marcher avec eux; tel fut son œuvre de destruction régénératrice.

Des troupes ayant été expédiées en toute hâte, il y eut quelques engagements après lesquels l'anarchie fut chassée de l'arrondissement de Brignolles et se porta sur Salence et sur Aups. Cette dernière commune leur a servi de quartier général. Leur premier acte a été de piller tous ceux qui avaient de l'argent, de destituer les autorités municipales et de publier des arrêtés dont l'un ordonnait à tous les habitants, sous peine de mort, de leur livrer leurs armes et leurs munitions; par l'autre ils ordonnaient la levée de tous les hommes valides, depuis 18 jusqu'à 90, pour être incorporés sous la bannière de l'insurrection. Tous les captifs entraînés par les bandes de brigands ont été l'objet des traitements les plus infâmes. Quelques uns même sont de telle nature, que je n'ose les reproduire. Tant de cruauté vous suffoquerait.

La justice connaît maintenant tous les secrets de cette horrible ramification. Partout c'est le même plan, la même organisation; s'emparer des fonctionnaires, des notables, et arborer au milieu du sang et du pillage, le drapeau du socialisme le plus sauvage.

Tous les châteaux de la contrée avaient été pillés et incendiés, les horreurs les plus atroces avaient été commises sur de pauvres femmes isolées et sans défense!!! Partout la consternation et la mort. Et tous les pauvres prisonniers, ces nobles, ces prêtres, ces gendarmes saisis et garottés, tous au pouvoir de dix mille forcenés, qu'allait-il leur devenir? Mais la justice du ciel veillait sur eux, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, les insurgés foulés par l'armée avaient établi leur quartier général à Aups, ils en avaient fait leur dernier retranchement. Quand ils apprirent que la colonne mobile partie de Marseille arrivait sur eux, ils se fortifièrent et se placèrent avec un certain art. Trois mille cinq cents occupèrent Aups; quatre mille furent campés sur les hauteurs environnantes et deux mille cinq cents furent dissimulés dans la campagne. Nos soldats arrivant à marche forcée furent bientôt en vue d'Aups avant même que les insurgés ne s'en doutassent. Des accidents de terrain enchaînèrent leur marche. Par un hasard des plus heureux, la gendarmerie qui était en tête, arrêta une des vedettes insurgées qui, voyant arriver ces soldats, se hâta d'aller donner l'éveil. Sur le champ cet homme, reconnu pour un forçat libéré, fut passé par les armes.

Les insurgés étaient rangés sur une esplanade plantée d'arbres qui est au-devant de la ville. Ils n'ont connu l'arrivée de nos soldats que lorsqu'ils ont vu pointer leur shakos. Alors ils ont commencé le feu; la troupe a riposté et une vingtaine de factieux sont tombés. La gendarmerie à cheval est arrivée alors à toute vitesse et elle a fait une charge terrible. Soixante insurgés au milieu de cette mêlée ont encore été tués; d'autres actions particulières se sont alors engagées sur divers points et la débâcle a été complète. Les fuyards ont pris le large dans toutes les directions où ils ont été traqués par les tirailleurs qui en ont encore tué un grand nombre. Le lâche Duthéil, chef des insurgés, rédacteur du Démocrate du Var, avait disparu avant l'engagement. Vous parlerai je suis attendrissement de ce jeune comte de Culbert, que l'on voyait au milieu de la colonne de gendarmerie, monté sur un cheval fougueux, un fusil en bandoulière, un sabre au poing et chargeant avec une ardeur incroyable. Ah! c'est qu'il marchait à la délivrance de son vénérable père, la providence des malheureux de cette contrée, fait prisonnier par les insurgés qui l'avaient arraché au milieu de son lit, avaient tué sa sœur et mis le feu à son château. Ce fut une scène touchante que le moment où le fils se jeta dans les bras de son père. Tous les soldats pleuraient.

Les prisonniers enlevés par les insurgés avaient parqué dans une auberge sous la protection des fameux brigands de la bande qui avaient ordre de faire feu au moindre mouvement. Si cette bande féroce n'avait pas été surprise comme cela a eu lieu, si la vedette n'avait pas été providentiellement arrêtée et fusillée, ces pauvres prisonniers n'existeraient plus; l'ordre avait été donné de les pendre. Déjà les potences avaient été préparées. Ces infortunés victimes étaient au nombre de soixante-deux. Parmi les prisonniers il y avait vingt-deux gendarmes auxquels on reprochait une foule de procès-verbaux qui méritaient la mort; aux autres, on leur reprochait mille choses qui toutes entraînaient la mort.

Les prisonniers furent pris un moment pour des insurgés, et l'on tira même dans la salle où ils se trouvaient quelques coups de fusils. M. De Valon qui était un nombre des prisonniers se dévoua pour ses compagnons d'infortune. Malgré son grand âge il s'élança d'un second étage en bas. Les soldats le prenant pour un insurgé firent feu sur lui et le blessèrent, et lui-même se cassa la jambe en tombant. Pourtant il trouva une grande force pour crier: "Non sommes vos amis, ce sont les insurgés qui nous ont fait prisonniers, épargnez-nous, nous ne voulons vous faire aucun mal!" Les soldats s'arrêtèrent et beaucoup s'approchèrent de lui. Son air vénérable, le calme de sa physionomie, ses cheveux blancs lui attirèrent de tendres soins et un grand regret de la méprise qu'ils avaient faite. Mais M. de Valon leur répondit: "Ce n'est rien mes amis; je vais mourir heureux de penser que j'épargnerai la vie de beaucoup de mes braves compagnons..." Après ces paroles il s'évanouit, mais bientôt les soins lui furent prodigués, ses blessures pansées, et aujourd'hui on espère le sauver.

Pendant la fusillade, un autre prisonnier, M. le curé des Maillons-du-Lac, croyant que

leur dernière heure à tous était arrivée, donna la bénédiction et l'absolution à ses malheureux compagnons agenouillés. La religion consolait les suprêmes douleurs de ces infortunés... A l'heure qu'il est l'ordre est rétabli dans tout le département du Var. Toutes les autorités révolutionnaires ont pris la fuite. Tous les insurgés sont en pleine déroute; on en arrête sans cesse. Sur les routes de Lorgues, Salerne, Tourton et Dons, on a vu plusieurs cadavres d'insurgés. La colonne a fusillé presque tous les rebelles qu'elle a rencontrés.

Ainsi, je le crois, se terminera pour cette fois cette guerre de la barbarie, de la férocité et de l'impunité contre la civilisation, la société et la religion. J'aurais pu vous parler de bien d'autres massacres. Pour cela il aurait fallut entrer dans les détails les plus minutieux. Cinquante départements environ ont été plus ou moins ensanglantés, mais partout notre brave armée a fait son devoir. Maintenant que l'heure de la dévastation et du meurtre est passée celle de la charité et de la religion continue. Cette pieuse pensée envoyée du ciel est apparue sur les ruines fumantes, au milieu des cadavres, tantôt sous l'enveloppe d'un prêtre vénérable, tantôt sous la bure d'une fille de Saint-Vincent-de-Paul, sous mille formes. Il y a tant de désespoir à apaiser, tant de larmes à essuyer, tant de douleurs à calmer! Aussi, au milieu de ces désastres avons-nous vu avec une grande joie panthéon rendu au saint culte de la religion sous l'antique vocable de Sainte Geneviève du Mont. Au-dessus de tous les sentiments humains planent, pour nous, les sentiments et l'amour de la gloire de Dieu, outragée pendant vingt ans par une horrible profanation. Je suis heureux, pour l'Eglise de France, de la cessation de cette longue douleur. Si dans les circonstances actuelles surtout qui nous entourent, Louis-Bonaparte veut être souverain, s'il veut la France prospère et heureuse, qu'il protège franchement la religion, qu'il donne le bon exemple; cela lui vaudra mieux que tous les votes qu'on recueille pour lui depuis quelques jours. Que l'orgueil ne lui tourne pas la tête et qu'il gouverne en prince chrétien.

Un grand désastre vient de frapper Marsalle et Castellamare, deux villes du royaume de Naples; un ouragan terrible a éclaté le 8 de décembre sous la forme de deux immenses trombes qui ont porté la dévastation et la mort sur leur passage. Plus de cinq cents personnes ont péri dans cette catastrophe et ces deux villes sont à moitié détruites.

M. L. M. C.

FAITE DIVERS.

Le 28 octobre, l'œuvre des frères de la doctrine chrétienne a été inaugurée solennellement à Quimper (France), sous la présidence de Mgr l'Evêque du diocèse, en présence des supérieurs des frères de Lorient et de Quimper, qui accompagnaient le visiteur général de la province de Nantes. On remarquait auprès de l'Evêque le brave amiral de Poligny des Pointes, son ami et ancien élève, en grand uniforme, portant au cou le cordon de commandeur de la Légion d'Honneur, et sur la poitrine, l'étoile de Saint-Grégoire-le-Grand, décorations auxquelles il eût pu joindre celles du Christ, de Saint-Georges et de Saint-Jean-de-Jérusalem. Près de lui et de M. du Couëdic, représentant, se trouvait un autre représentant de la Bretagne, M. de Kerriedec, fondateur, dans un canton du Morbihan, des mêmes écoles chrétiennes. M. Audran, maire de Quimper, à la tête des maires des communes rurales, et M. le président du tribunal, toujours les premiers, l'un et l'autre, tous les bons qu'il y a une bonne action à faire et un bon exemple à donner, ainsi que la plus grande partie des conseillers municipaux, honoraient également de leur présence la cérémonie. Après une messe en musique et un touchant discours de Mgr. Graverand, les enfants ont été conduits processionnellement, au milieu d'une affluence immense du peuple, à la maison destinée aux frères par l'inéprouvable charité de M. du Couëdic. Le Prélat a béni l'établissement et l'assistance.

Un trappiste, polonais de naissance, parcourent ce moment quelques départements de l'Est dans le but de recueillir des aumônes pour sa communauté, située près de Besançon. La vie de cet homme, presque octogénaire, offre de singuliers contrastes. Filleul de l'impératrice Catherine II, cousin germain de Poniatowski, proche parent du prince Czartorski, il commença par servir dans l'armée russe et parvint promptement au grade d'officier supérieur. Plus tard, il fit plusieurs campagnes sous l'empereur Napoléon et commanda un corps de lanciers polonais. Fait prisonnier et déporté en Sibérie, il parvint à s'échapper comme par miracle, et alla peu après s'enveler à la Trappe.

On vient de procéder, à Firdenheim, aux funérailles d'un vieillard mort presque centenaire, Thibaut Diemer, cultivateur, né à Handshuheim, le 18 janvier 1753, et décédé sans avoir été jamais atteint par aucune maladie, ni même par aucune indisposition grave, à l'âge de 98 ans 9 mois et 19 jours. Il y a cinq ans, il se livrait encore avec l'ardeur d'un homme dans la force de l'âge aux travaux rudes et pénibles de la culture des champs, et ce n'était pas sans un sentiment de profonde admiration qu'on le voyait se rendre dans les champs et dans les vignes, la bêche ou la houe sur les épaules, pour y passer la journée en travaillant: la veille de sa mort, il fut encore aperçu dans la cour de sa maison, s'occupant à de légers travaux manuels. Epais de fatigues et surchargé d'années, ce vieillard s'éteignit sans aucun douleur, dans les bras de sa fille et de son gendre, les remerciant de son regard mourant des

soins affectueux qu'ils n'avaient cessé de lui prodiguer.

On mande de Janina d'Albanie (Grèce): "Le Catmucam, gouverneur de la ville de Berat, a expédié ici, auprès du gouverneur général, un officier militaire, en mission extraordinaire, pour lui donner l'affligeante nouvelle qu'un désastreux tremblement de terre a été ressenti en la dite ville, le 12 décembre, vers une heure du matin, et dont la durée a été d'un quart d'heure et plus; qu'une partie de la forteresse se serait écroulée en ensevelissant sous ses ruines la troupe qui était dedans; que plus de trois cents maisons auraient été renversées et détruites; qu'une église grecque s'est écroulée aussi et que les personnes qui entendaient la messe ont toutes péri; que deux minarets auraient été également renversés, et que le nombre total des morts dans cette catastrophe s'éleverait à plus de 500 personnes! On dit que le même tremblement de terre aurait produit les mêmes désastres à Aytona et dans ses environs. Des détails plus circonstanciés nous manquent quant à présent, attendu que la ville de Berat est éloignée d'ici de trois journées et la ville d'Aytona de quatre. Le gouverneur général, apprenant avec une pénible impression cet événement funeste, envoie aujourd'hui dans la dite localité des tentes pour abriter les troupes régulières qui s'y trouvent et qui forment le bataillon en garnison.

ANNONCES.

SITUATION DEMANDEE.

UN CHANTRE, muni de bonnes recommandations, accepterait une situation propre à cet Office pour quelque Eglise de la Campagne. S'adresser à ce Bureau.
Montréal, 20 Janvier 1852.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES soussignés expédient toutes les semaines, par le Steamer, des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres, pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instruments de Musique ou de toutes autres Marchandises Françaises, sont priées de vouloir bien les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE & Co. N. 3 Rue St. Vincent.
Montréal, 16 Janvier 1852.

PROMAGE DE GRUYÈRE, 1ère qualité, Par 15. 6d. la lb. à Vendre par
E. R. FABRE & Co.
16 Jan. 1852.

MÉMOIRES D'OUTRE TOMBE par M. D. Château-briand 2 gros et grand 8 ¢. prix 20s.
ANNALES DE LA PROPAGATION DE LA FOI, Recueil Périodique des lettres des Evêques et des Missionnaires des Missions des deux mondes, et de tous les documents relatifs aux Missions et à l'Association de la Propagation de la Foï.
Collection faisant suite à toutes les éditions des lettres édifiantes 14 vols 8 ¢. prix £4 en vente chez
E. R. FABRE & Co.
16 Jan. 1852.

AVIS.

EST par ces présentes donné aux habitants des Comtés de Rouville, Missisquoi et autres, que, par les amendements faits dans la dernière Session du Parlement Provincial à l'acte pour l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre le feu, la Compagnie maintenue établie à Saint-Jean, C.-E., sous la direction de Messieurs Gabriel Marchand, Président, Pritchard, B. M. Gimis, Nelson, Mott, John Yule, T. F. Allard, Charles J. Peico, Charles Seymour, Charles Roy et Edouard Bourgeois, peut et est prêt à assurer des propriétés dans aucune partie de ce District excepté dans la Cité de Montréal.

Les avantages qui résulteraient de cette Société en donnant aux habitants le moyen d'assurer chez eux sans avoir recours à l'étranger qui, enlevant leur argent hors du pays, les expose à contribuer aux paiements des pertes qu'il pourrait subir, cette Compagnie espère que les habitants des Comtés des environs voudront bien encourager une association qui, en mettant chaque individu assuré à ce Bureau à l'abri des pertes ruineuses causées par le feu, lui donnera en même temps une plus grande sécurité qu'une assurance chez l'étranger.

Le soussigné est le seul Agent de cette Compagnie, lui seul est autorisé à assurer des propriétés et sera toujours prêt à se transporter dans aucune partie du District, quand le produit du montant à assurer payera les dépenses de voyages.

LOUIS MARCHAND, Agent S. et G.
Saint-Jean, District de Montréal, Janvier 1852.

ORNEMENTS D'EGLISE, ETC., ETC.

Le Soussigné informe très respectueusement MM. les Curés, qu'il recevra avec beaucoup de reconnaissance, les ordres qu'on voudra bien lui confier pour LITURGIES, ORNEMENTS D'EGLISE ou tous autres objets qu'on désirerait faire venir d'Europe; il espère que tous ceux qui l'honoront de leur confiance, auront à se féliciter de lui avoir donné la préférence. vu que son agent, M. Joseph CRÉNAZIE de Québec, qui vient de partir pour l'Europe, en fera lui-même le choix, et qu'il peut lui adresser à ses commandes d'ici au 1er février prochain.

J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent.
Montréal, 9 Janvier 1852.

CALENDRIER

ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL



A vendre chez
E. R. FABRE et Co., Rue St. Vincent, No. 2.
Montréal, 28 novembre 1851.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANISTE.

A VENDRE:
Chez l'Auteur, Grande Rue du Faubourg St. Laurent (près de Pentrec), No. 9.
J. B. LABELLE.
Montréal, 31 octobre 1851.

N. B.—Les souscripteurs qui ont donné leurs noms à l'avance, peuvent obtenir leurs exemplaires au format de l'éché.